IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

CASSINI

Observatoire
de la sécurité des flux
et des matières énergétiques

SYNTHÈSE

MINERAIS CRITIQUES EN AFRIQUE : ÉTATS PRODUCTEURS, STRATÉGIES DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES ET RISQUES D'APPROVISIONNEMENT

Novembre 2026

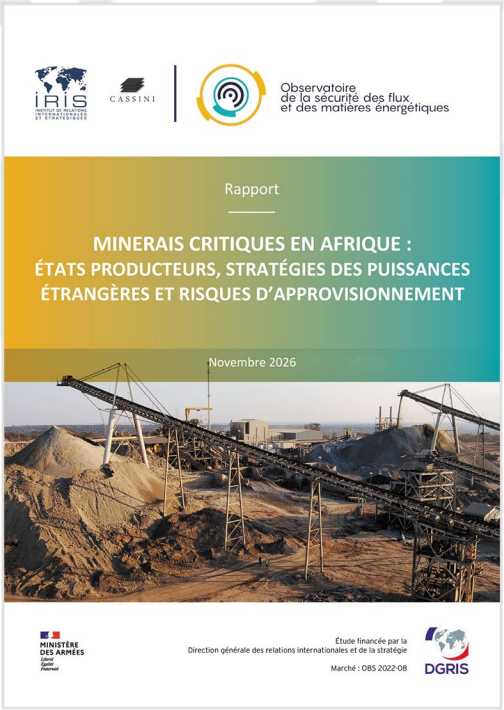

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Étude financée par la
Direction générale des relations internationales et de la stratégie

Marché :

DGRIS

Observatoire
de la sécurité des flux
et des matières énergétiques

L'Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques est coordonné par l'IRIS, en consortium avec Cassini, dans le cadre d'un contrat avec la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées. Il consiste à analyser les stratégies énergétiques de trois acteurs déterminants : la Chine, les États-Unis et la Russie.

Le consortium vise également à proposer une vision géopolitique des enjeux énergétiques, en lien avec les enjeux de défense et de sécurité ; croiser les approches : géopolitique, économique et sectorielle ; s'appuyer sur la complémentarité des outils : analyse qualitative, données économiques et énergétiques, cartographie interactive ; réunir différents réseaux : académique, expertise, public, privé.

www.iris-france.org

© Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques - Tous droits réservés

AVERTISSEMENT : Les opinions et analyses exprimées dans ce livrable n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Elles ne sauraient représenter ou traduire une prise de position de l'organisme pilote de l'étude, de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie ou du ministère des Armées.

Le ministère des Armées fait régulièrement appel à des études externalisées auprès d'instituts de recherche privés, selon une approche géographique ou sectorielle venant compléter son expertise interne. Ces relations contractuelles s'inscrivent dans le développement de la démarche prospective de défense, qui, comme le souligne le dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, *« doit pouvoir s'appuyer sur une réflexion stratégique indépendante, pluridisciplinaire, originale, intégrant la recherche universitaire comme celle des instituts spécialisés »*.

Une grande partie de ces études sont rendues publiques et mises à disposition sur le site du ministère des Armées. Dans le cas d'une étude publiée de manière parcellaire, la Direction générale des relations internationales et de la stratégie peut être contactée pour plus d'informations.

© IRIS - Tous droits réservés

À PROPOS DES AUTEURS ET AUTRICES DU RAPPORT



Noor Bitat / Assistante de recherche à l'IRIS au sein du programme Énergie et matières premières

Noor Bitat travaille en particulier sur les politiques énergétiques des États et aux conditions de leur résilience, avec une attention particulière portée à la Chine.



Frédéric Jeannin / Chercheur à l'IRIS, co-responsable du programme Énergie et matières premières

Les travaux de Frédéric Jeannin portent principalement sur les enjeux géopolitiques autour des nouvelles technologies de la transition bas-carbone et les chaînes de valeur des matières premières.



Sami Ramdani / Coordinateur de l'Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques (OSFME), co-responsable du programme Énergie et matières premières de l'IRIS

Sami Ramdani est spécialisé sur la géopolitique de l'énergie et des matières premières.



Alexander Stonor / Chercheur associé à l'IRIS

Les travaux d'Alexander Stonor portent principalement sur les dynamiques minières en Afrique et sur les liens entre ressources naturelles, stabilité politique et durabilité.

CARTOGRAPHE



Thomas Cattin / Doctorant en géopolitique et cartographe, Cassini

Doctorant en géopolitique et cartographe du cabinet CASSINI. Il est spécialisé sur les questions de frontière, de politique migratoire et de mobilisation xénophobe au Mexique et aux États-Unis.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE



Emmanuel Hache / Responsable scientifique de l'Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques (OSFME), Directeur de recherche, IRIS

Directeur de recherche à l'IRIS et responsable scientifique de l'Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques. Il s'est spécialisé sur les questions relatives à la prospective énergétique et à l'économie des ressources naturelles.

© IRIS - Tous droits réservés

INTRODUCTION

L'Afrique subsaharienne détient près de 30 % des réserves mondiales prouvées de minerais critiques[1], or sa contribution aux échanges n'est pas proportionnelle. En 2023, le continent représentait 10,6 % de la valeur des exportations mondiales de minerais bruts et semi-transformés[2]. L'Afrique capte parallèlement moins de 1 % de la valeur générée à l'échelle mondiale par la fabrication des technologies énergétiques décarbonées et de leurs composants[3].

En réaction, un nombre croissant de gouvernements africains révise ses politiques minières (attribution des titres, participations publiques, fiscalité, obligations de valorisation). Ces initiatives se déploient dans un contexte de concurrence internationale. La Chine occupe une position centrale dans le raffinage et s'est progressivement imposée comme un partenaire majeur des secteurs miniers africains. De leur côté, les États-Unis et l'Union européenne (UE) cherchent à diversifier leurs approvisionnements.

Enfin, les stratégies nationales des pays producteurs comme celles des acteurs internationaux sont contraintes par un ensemble de risques infrastructurels, sociaux, financiers ou encore environnementaux qui peuvent perturber les chaînes d'approvisionnement.

Ainsi, l'objet de ce rapport est de comprendre comment les flux de ressources minérales africaines sont structurés par 1) la compétition des grandes puissances[4], 2) l'affirmation des gouvernements nationaux[5] dans le secteur des métaux critiques et 3) les risques inhérents à leur exploitation et à leur transport.

1. LES STRATÉGIES DES ACTEURS CHINOIS, ÉTATS-UNIENS ET EUROPÉENS POUR GAGNER EN CONTRÔLE AU SEIN DES DIVERS SEGMENTS DES CHAÎNES DE VALEUR MINIÈRES AFRICAINES

Le contrôle des minerais africains s'exerce à plusieurs étapes de la chaîne d'approvisionnement. Les participations minières donnent accès aux gisements, tandis que les financements, les contrats d'achat et les infrastructures de transport permettent de peser sur les volumes commercialisés et leur destination. Ainsi, l'objet de cette partie est d'identifier par quels instruments, et à quels segments de la chaîne de valeur, les acteurs chinois, états-

[1] Fonds monétaire international, « Harnessing Sub-Saharan Africa's Critical Mineral Wealth », 29 avril 2024.
[2] Organisation de coopération et de développement économiques, « Critical minerals in Africa: A regional overview », *OECD Global Relations Policy Papers*, n° 2026/07, 19 octobre 2026
[3] Agence internationale de l'énergie [AIE], *Stepping Up the Value Chain in Africa*, Paris, 6 octobre 2025, « Executive Summary ».
[4] Chine, États-Unis et UE.
[5] République Démocratique du Congo pour le cuivre et le cobalt, Guinée pour la bauxite, Zimbabwe pour le lithium, Afrique du Sud pour le manganèse et les platinoïdes, Namibie pour l'uranium.

uniens et européens exercent un contrôle sur les minerais africains de la transition énergétique.

L'amont extractif : trois puissances, trois rapports au sous-sol

La Chine, propriétaire établi. La présence chinoise associe banques publiques (Exim Bank, China Development Bank), groupes miniers (CMOC, Zijin) et entreprises intégrées dans la transformation (Huayou, Sinomine). Une exploitation du *China Global Investment Tracker* de l'American Enterprise Institute (AEI), recense 57,4 milliards de dollars d'investissements chinois dans 122 projets du secteur des métaux en Afrique subsaharienne entre 2006 et 2025, pour les opérations d'au moins 95 millions de dollars[6]. La pénétration chinoise s'appuie sur deux modèles : le prêt adossé aux ressources et l'accord « ressources contre infrastructures » (le cas Sicomines en est emblématique). Le cuivre et le cobalt congolais, la bauxite guinéenne et, plus récemment, le lithium zimbabwéen comptent parmi les segments concernés. Le contrôle chinois s'étend au-delà des mines elles-mêmes. Les entreprises chinoises construisent un projet d'infrastructure sur trois en Afrique et en financent un sur cinq. Au-delà du nombre de mines détenues, c'est cette profondeur d'ancrage et la puissance financière chinoise qui rendent la position de Pékin difficile à contester.

Les États-Unis : Washington investisseur et entrepreneur. La stratégie états-unienne en Afrique consiste à racheter des positions existantes plutôt qu'à en découvrir, puis à assembler une chaîne d'approvisionnement dont l'État fédéral finance la cohésion. Des actifs en difficulté sont notamment ciblés. Les positions que les États-Unis rachètent appartiennent en majorité à des groupes occidentaux, et la consolidation états-unienne s'opère donc plutôt aux dépends des positions d'alliés stratégiques qu'en disputant directement celles de la Chine. La *Development Finance Corporation* (DFC) déploie une stratégie « mine to market » qui consiste à financer chaque maillon de la chaîne, de l'exploration à l'enlèvement. Ses investissements cumulés en Afrique dépassaient 3 milliards de dollars en octobre 2026[7].

L'Union européenne, régulatrice sans capital, ou presque. À l'exception d'Eramet (Comilog, Gabon), les grands groupes miniers européens sont quasiment absents de l'amont africain. L'Union dispose de partenariats stratégiques, d'accords commerciaux, de labels, de financements de préparation de projets et d'un cadre normatif sans équivalent (règlement batteries, devoir de vigilance, traçabilité). Elle ne dispose cependant pas à ce jour des moyens que Washington et Pékin ont construits, qu'il s'agisse d'une capacité de prise de participation capitalistique dans les actifs, de contrats d'enlèvement adossés à des financements souverains ou d'un instrument de prix incitatif pour les acteurs.

---

[6] Congressional Research Service, *China-Sub-Saharan Africa Ties and U.S. Policy*, rapport R49080, 6 août 2026, section « Mining and Critical Minerals ».
[7] Energy News Network, « DFC equity investing in Africa to expand, with critical minerals in the pipeline », 9 octobre 2026.

Le segment logistique : les corridors comme levier

Là aussi, les modèles diffèrent. Pékin construit, exploite et finance les infrastructures en associant l'ingénierie, les concessions d'exploitation et les participations au capital des entreprises minières qui les utilisent, Washington finance les infrastructures et négocie des accords d'enlèvement en parallèle, Bruxelles cofinance sans assurer l'exploitation. Quoi qu'il en soit, la présence de la Chine au capital des principaux actifs miniers implique que toute infrastructure « alternative » destinée à évacuer leur production transporte, de fait, un minerai partiellement sous contrôle chinois. Le Corridor de Lobito, projet phare porté par Bruxelles et Washington pour contourner l'influence de Pékin en Afrique centrale, en est le meilleur exemple (cf. carte 1).

La transformation : le centre de gravité

En Afrique, les États producteurs tentent de progresser vers l'aval de la chaîne de valeur en imposant davantage de transformation locale, bien que les résultats restent tributaires de l'accès à l'énergie, au capital et aux compétences. Le cas des entreprises chinoises au Zimbabwe expose l'ambivalence de ces politiques, puisque la contrainte de transformation locale peut être absorbée par l'acteur dominant lui-même, qui la convertit en approfondissement de sa position.

Négoce, financement, achat : la contractualisation du pouvoir

Sur ce segment, la stratégie états-unienne est particulièrement innovante. Elle s'organise autour du programme Project Vault, combinant financements publics et capitaux privés et visant à constituer une réserve stratégique de minerais critiques. Sa fonction dépasse le stockage et permet de sécuriser des volumes en amont en garantissant des débouchés, ce qui rend bancables des accords d'approvisionnement de long terme[8]. Entre les producteurs et les importateurs, les maisons de négoce comme Mercuria et Trafigura s'imposent en tant qu'intermédiaires influents.

[8] Alexander Stonor, « De Lobito à Project Vault : la montée en gamme de la stratégie minière états-unienne en Afrique », note du programme Énergie et matières premières, IRIS, avril 2026.

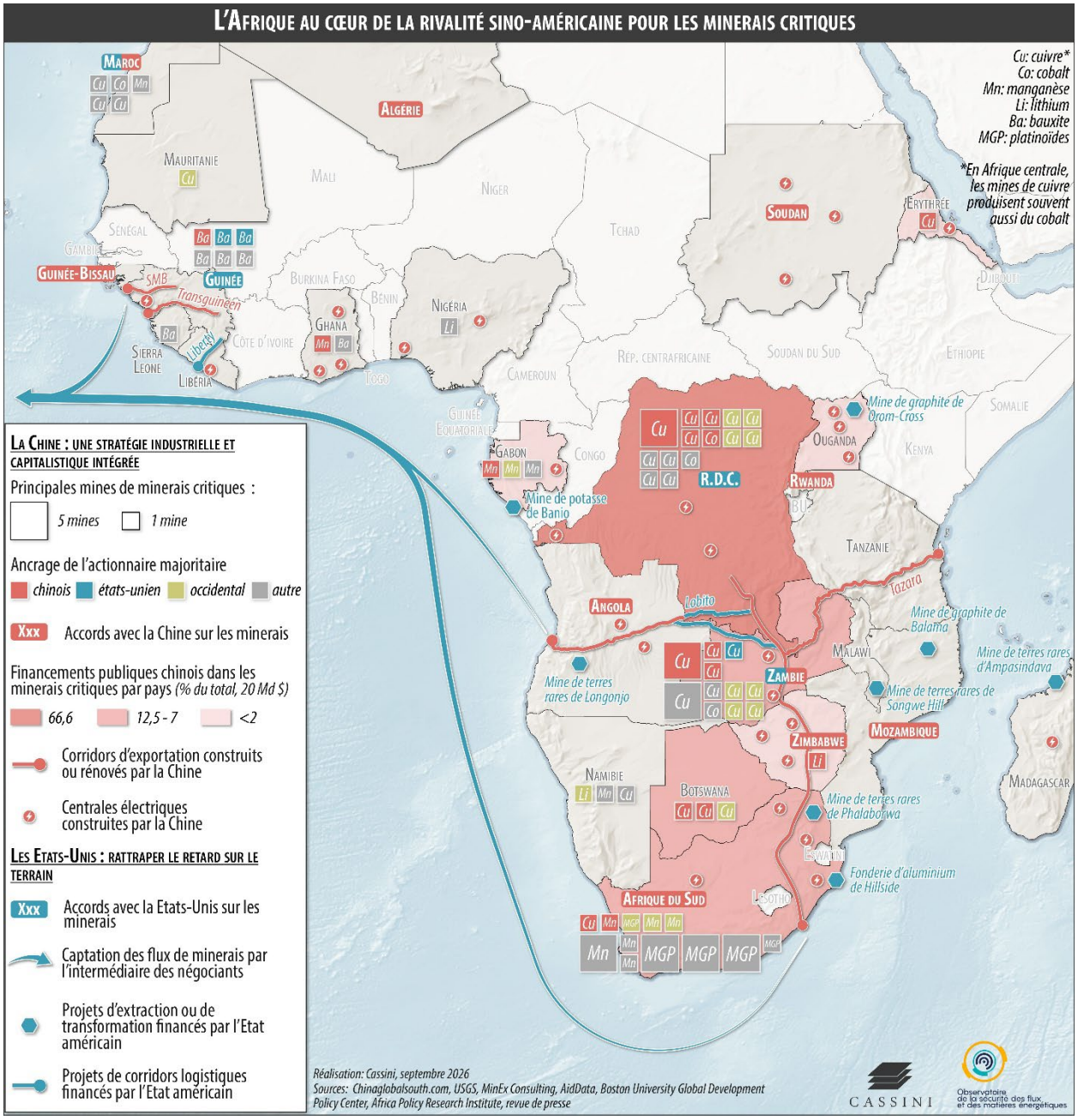

2. LES STRATÉGIES DES PRINCIPAUX ÉTATS PRODUCTEURS DES MINERAIS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE

Dans ce contexte de concurrence internationale, les gouvernements africains ont leurs propres intérêts à faire valoir. Pour ce faire, ils déploient une variété de politiques que les études de cas de la République démocratique du Congo (RDC), la Guinée, le Zimbabwe, l'Afrique du Sud et la Namibie nous ont permis d'analyser.

Les politiques les plus redoutées sur les chaînes de valeur restent sans doute les restrictions d'exportation. Ces dernières adoptées récemment par plusieurs gouvernements africains (cf. carte 2) ont mis en exergue l'agentivité des États producteurs. Celles-ci promeuvent trois

objectifs : favoriser une hausse des prix, réorganiser les circuits de commercialisation et promouvoir la transformation locale[9]. Ces restrictions sont protéiformes. Conakry se contente de plafonner la production de bauxite aux volumes prévus dans les études de faisabilité, Kinshasa a mis en place un système de quotas pour le cobalt tandis qu'Harare aménage son interdiction d'exportation de concentré de lithium au cas par cas. Les restrictions d'exportation que les pays producteurs adoptent de façon croissante sont des mesures qui conditionnent la sécurité d'approvisionnement des importateurs à un partage plus équitable de la valeur extraite des ressources locales. Si ces ressources occupent une place assez stratégique dans les chaînes de valeur, les acteurs étrangers seront prompts à dépasser les difficultés induites par les faiblesses des secteurs miniers africains pour implanter des capacités industrielles à plus forte valeur ajoutée.

Reste que les restrictions aux exportations ne peuvent pas fonctionner seules et doivent être accompagnées de mesures complémentaires et incitatives. Le succès d'une stratégie de valorisation reste déterminé par l'environnement réglementaire, infrastructurel et économique. Pour encourager les investissements directs étrangers (IDE), les États producteurs peuvent mettre en place des zones économiques spéciales et des pôles industriels afin de proposer des incitations fiscales et de mutualiser les infrastructures (énergétiques et de transport notamment) et de créer des synergies favorables à la valorisation locale.

Une plus grande captation locale de la valeur passe aussi par une indigénisation du secteur minier. Les exigences de contenu local sont un outil qui permet aux projets miniers de réellement densifier le tissu économique qui les entoure. L'indigénisation du secteur minier passe aussi par l'obligation de participation de l'État dans les projets miniers. Cette obligation peut être créée lorsqu'elle n'existait pas, comme au Zimbabwe à l'heure actuelle, ou être améliorée lorsqu'elle existait, comme en RDC depuis 2018 et en Guinée avec le mécanisme de participation publique par paliers. Pour aller plus loin dans l'étatisation du secteur minier, des entreprises publiques peuvent être renforcées ou même créées comme en Guinée avec Nimba Mining et en RDC avec l'Entreprise Générale du Cobalt. En Guinée comme en RDC, nous constatons que la création d'entreprises publiques s'articule avec des partenariats avec de grands négociants (Glencore, Mercuria et Trafigura), ce qui permet à ces nouvelles entreprises d'accéder aux marchés internationaux en contournant les chaînes intégrées des acteurs chinois dominants. La souveraineté d'un État sur son secteur minier ne se limite ainsi pas à son degré de contrôle de la production, mais dépend également de celui exercé sur la commercialisation.

[9] C. P. Pinshi, « Cobalt Governance and Strategic Power: A Hamiltonian Intertemporal Analysis of Export Suspension in the DRC », MPRA Paper, 2025.

De l'extraction à la transformation des minerais critiques: les stratégies des Etats africains

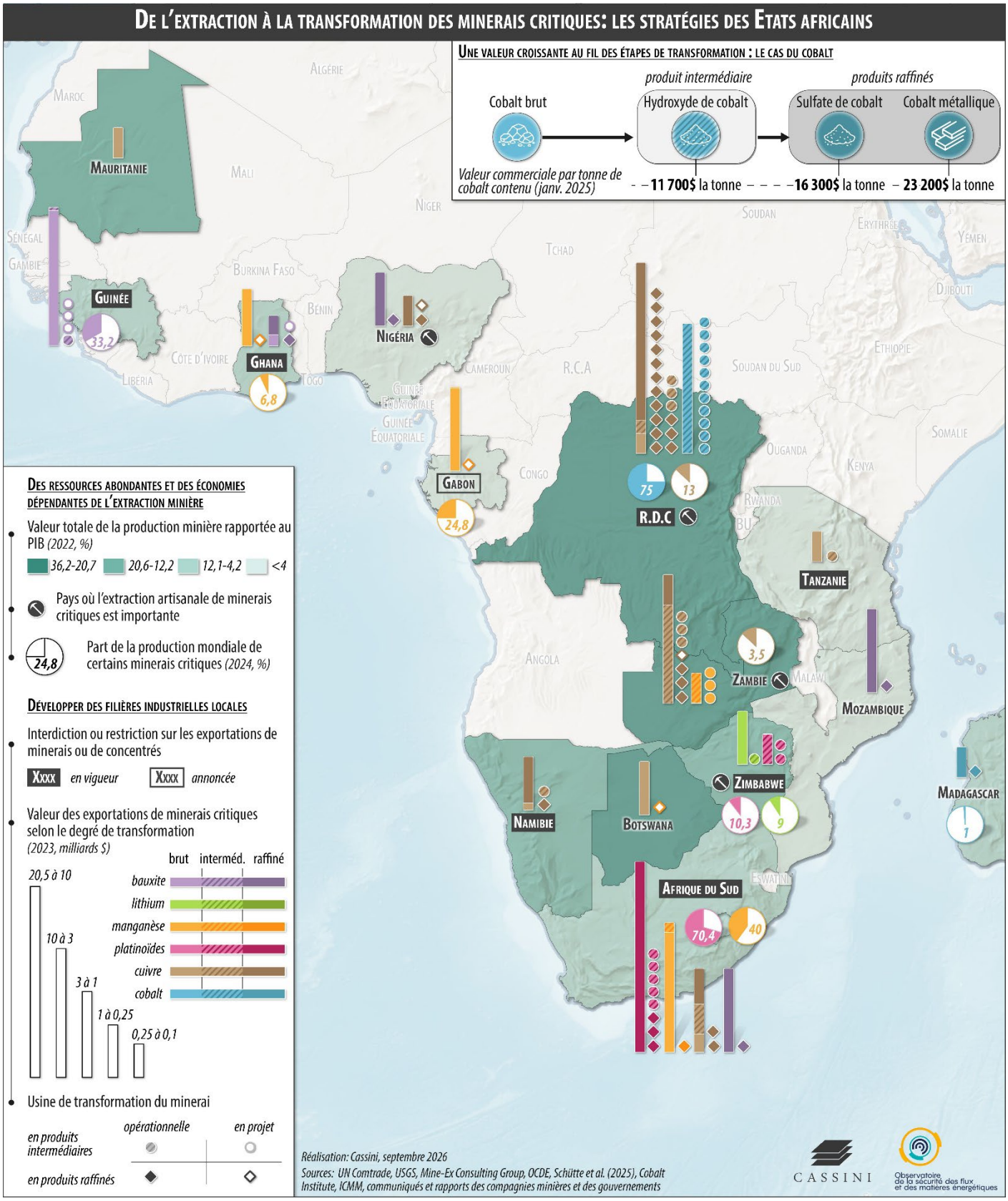

Réalisation: Cassini, septembre 2026

Sources: UN Comtrade, USGS, Mine-Ex Consulting Group, OCDE, Schütte et al. (2025), Cobalt Institute, ICMM, communiqués et rapports des compagnies minières et des gouvernements

CASSINI

Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques

3. DES APPROVISIONNEMENTS SOUS CONTRAINTE : LES RISQUES QUI CONDITIONNENT LA MISE SUR LE MARCHÉ DES MÉTAUX AFRICAINS

Une extraction concentrée et captive de ses corridors

Les capacités d'extraction et de transformation sont concentrées dans des territoires restreints, où tout choc local est susceptible de se répercuter sur l'ensemble de la chaîne. Si la concentration ne crée pas le choc, elle en amplifie la portée, d'autant qu'elle se cumule avec une faible redondance logistique. Trois cas illustrent cette vulnérabilité croissante.

La Guinée montre d'abord la dépendance à des chaînes logistiques uniques. En 2023, la région de Boké assurait environ 86,4 % de la production guinéenne de bauxite, soit 25 % de la production mondiale, sans réseau logistique maillé capable d'absorber un report des flux en cas de défaillance. Le Zimbabwe y ajoute l'enclavement et la dégradation du réseau national. Entre 1998 et 2026, la National Railways of Zimbabwe est passée de 18 à seulement 3 millions de tonnes de marchandises, si bien que les exportations sont désormais largement acheminées par la route vers les ports mozambicains.

La RDC cumule enfin l'ensemble de ces fragilités. En 2024, les sites miniers de Tenke Fungurume et de Kisanfu ont produit environ la moitié du cobalt congolais et près de 38 % de l'offre minière mondiale. Les exportations comme les importations d'intrants doivent passer par des corridors transfrontaliers limités en nombre et en sous-capacité. Le poste de Kasumbalesa, entre la RDC et la Zambie, achemine à lui seul environ un tiers des exportations congolaises de cathodes de cuivre, ainsi qu'une part importante du soufre indispensable à la production de l'acide sulfurique utilisé par les activités minières. Or, les infrastructures et la coordination transfrontalière restent sous-dimensionnées ayant pour conséquence que les camions entrant en RDC par Kasumbalesa peuvent mettre près de cinq jours à remonter une file de plus de 25 km. À cela s'ajoute une insécurité routière persistante. L'enclavement menace donc à la fois la production et son évacuation.

Une vulnérabilité des flux aggravée par le dérèglement climatique

Les vulnérabilités logistiques se cumulent avec la multiplication des phénomènes climatiques extrêmes liés au dérèglement climatique (cf. carte 3). En Guinée, les fortes précipitations de mai à octobre ralentissent chaque année les exportations de bauxite. Les corridors d'Afrique australe, notamment ceux de Durban, de Dar es-Salaam et de Lobito, sont également vulnérables aux pluies intenses ainsi qu'aux défaillances électriques résultant des sécheresses. En février 2026, l'effondrement du pont de Kakoso, en Zambie, à la suite de fortes pluies, a ainsi coupé pendant plusieurs jours le principal accès au poste-frontière de Kasumbalesa. Les fortes précipitations peuvent aussi interrompre l'extraction pendant plusieurs mois. En février 2025, au complexe de platinoïdes d'Amandelbult, en Afrique du Sud, les inondations et la

rupture du barrage voisin de Bierspruit ont submergé une partie des galeries, et le retour à un rythme normal de production n'a été atteint qu'en septembre. Le dérèglement climatique rend ainsi plus probables les ruptures de corridors comme les arrêts d'exploitation.

Une insécurité énergétique structurelle

À l'exception de l'Afrique du Sud, l'hydroélectricité occupe une place prépondérante dans le mix électrique des pays étudiés et elle représente 97 % des capacités installées en RDC et 80 à 85 % de l'électricité générée en Guinée, tandis que le seul barrage de Kariba South assure en moyenne 45 % de la production zimbabwéenne. Cette dépendance rend la sécurité énergétique de ces pays tributaire de la variabilité des précipitations, que le dérèglement climatique accentue. La vulnérabilité est d'autant plus grande que la production nationale et les importations de plusieurs pays dépendent d'une même ressource, le bassin du Zambèze. Les solutions alternatives, principalement les groupes électrogènes alimentés par des combustibles importés, renchérissent par ailleurs fortement les coûts de production et exposent les opérateurs aux variations des cours mondiaux des carburants. En RDC, l'électricité produite par groupe électrogène coûte près de cinq fois plus cher que celle du réseau.

Un déficit de capitaux et de compétences qui fragilise l'offre minière

Depuis le début des années 2010, les dépassements de coûts et de délais des grands projets miniers et la volatilité des prix ont durci l'accès au financement, en particulier en Afrique, jugée plus risquée par les investisseurs. Depuis 2022, la hausse des taux d'intérêt a encore réduit les marges de sécurité des opérateurs. Cette fragilité tient aussi au manque de main-d'œuvre qualifiée, notamment en hydrométallurgie et en traitement chimique. En Afrique du Sud, 84 % des employeurs peinent à recruter des profils qualifiés, et ces pénuries se retrouvent en Namibie, en Guinée et en RDC. Le recours aux travailleurs expatriés, faute de transfert de compétences structuré, freine la montée en compétences locales sans résoudre durablement ces défaillances.

Les conflits sociaux et fonciers

Les contestations liées à l'accès aux terres, aux conditions de travail et à la répartition des revenus miniers constituent un risque pour la continuité des activités extractives et le développement des infrastructures d'exportation. À Kolwezi, en RDC, la remise en service de la liaison ferroviaire vers Lobito pourrait entraîner le déplacement de 3 500 à 6 500 habitants du quartier de Bel Air. Les désaccords sur les indemnisations et les conditions de relogement sont susceptibles de retarder les travaux sur des sections indispensables au fonctionnement du corridor. Au Zimbabwe, l'extension de Bikita Minerals illustre également les difficultés

rencontrées par les exploitants lorsque leurs projets nécessitent le déplacement de populations dont les moyens de subsistance dépendent des terres concernées.

Les mobilisations sociales peuvent aussi provoquer des interruptions directes de la production. En Afrique du Sud, en 2014, la grève de cinq mois des salariés du secteur des platinoïdes a touché des mines représentant près de la moitié de l'offre mondiale de platine. En Guinée, une grève a immobilisé la société minière de Boké pendant dix jours en 2018, occasionnant une perte estimée entre 1 et 1,2 million de tonnes de bauxite. Les contextes international et nationaux actuels invitent à penser que ce type de mobilisations sociales pourrait se reproduire dans le futur et ainsi entraver la dynamique de production.

Enfin, les conflits d'usage des ressources naturelles et les contraintes environnementales peuvent compromettre l'extension des capacités minières ou le maintien des infrastructures d'exportation. Dans le bassin manganésifère du Kalahari, en Afrique du Sud, les besoins en eau des exploitations entrent en concurrence avec ceux des populations locales. À Gqeberha, les contestations relatives aux poussières portuaires alimentent les demandes de transfert du terminal de manganèse vers Ngqura, soulevant la question du maintien des capacités d'exportation pendant cette transition. En Namibie, le projet d'exploitation d'uranium près de Leonardville suscite des inquiétudes quant aux risques de contamination de l'aquifère transfrontalier de Stampriet, susceptibles de retarder l'obtention des autorisations nécessaires. Ces situations montrent que les tensions sociales et environnementales peuvent aussi bien interrompre une production existante que différer la mise sur le marché de nouvelles ressources.

Les contraintes pesant sur l'exploitation des minerais critiques : le cas de l'Afrique centrale et australe



Pallier l'enclavement: des corridors d'exportation sous-performants

Bassin minier

Enclavement par rapport aux grands ports d'exportation

faible — Important

Corridor — ferroviaire — routier

Volume de cuivre exporté en 2023* par mode de transport *(milliers de tonnes)*

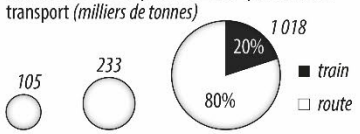

**Les données relatives au port de Lobito concernent uniquement l'année 2024 et le transport ferroviaire*

Goulet d'étranglement logistique (poste-frontière)

Des initiatives pour renforcer les capacités ferroviaires

Corridor de Lobito financé par les Etats-Unis et l'UE

ligne réhabilitée — nouvelle ligne

Projet de modernisation financé par la Chine

Des vulnérabilités qui pèsent sur l'extraction et le transport des minerais

Des vulnérabilités climatiques et énergétiques

Risque d'inondation fluviale par bassin versant

modéré — élevé

Déficit de production hydroélectrique estimé en période de sécheresse *(% demande nationale 2020)*



Des conflits autour de l'activité minière

Zone marquée par l'insécurité routière

Conflit autour de l'extraction ou du transport des minerais

conflit foncier — conflit environnemental

conflit pour l'accès aux gisements — grève et mobilisation sociale

CONCLUSION

Pour compenser leurs faiblesses relatives face aux acteurs chinois et états-uniens, les Européens peuvent se positionner dans les chaînes d'approvisionnement des secteurs miniers locaux en fournissant de la donnée géologique, de la formation, des infrastructures énergétiques, numériques, de transport, d'approvisionnement en eau, etc., à l'instar de ce que fait la « Team Europe » pour le corridor de Lobito[10]. Ces infrastructures constituent des leviers d'influence stratégique et de puissance. L'offre européenne peut contribuer à la diversification des partenariats pratiqués par les gouvernements africains tout en renforçant les chaînes d'approvisionnement de l'UE. Car, en effet, l'environnement infrastructurel reste le principal point faible des secteurs miniers africains.

La sécurité des approvisionnements dépend de rapports de force économiques, sociaux et politiques qui sont de nature multiscalaire. Ces vulnérabilités représentent un risque croissant dans un contexte où les minerais africains sont amenés à jouer un rôle de plus en plus central dans le système énergétique mondial dans sa dynamique de décarbonation.

[10] Corridor de Lobito, Commission européenne : https://international-partnerships.ec.europa.eu/lobito-corridor-building-future-together_fr

L'ANALYSE GÉOPOLITIQUE DES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES EN MATIÈRE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

L'Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques est coordonné par l'IRIS, en consortium avec Cassini, dans le cadre d'un contrat réalisé pour le compte de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées. Il est coordonné par Sami Ramdani, chercheur à l'IRIS, et rassemble une équipe d'une vingtaine de chercheurs et professionnels.

DGRIS

IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

CASSINI

www.iris-france.org